On ne sait comment expliquer ce vol.

Les uns disent que les voleurs montés dans le train ont éparpillé les lingots le long de la voie et que des complices les ont ramassés. D'autres prétendent que le vol a été commis à la gare et que les bandits ont emporté leur butin sur un lourd chariot.

Dans tous les cas, il est certain que le vol a été commis par les plus habiles brigands de Chicago.

MARCHÉS A TERME

ROUBAIX-TOURCOING. 18 juin. — Laines peignées, type courant. — Tendance soutenue.

5.000 sur juillet	à 4.85	15.000 —	4.875
5.000 sur août	à 4.90	15.000 —	4.90
10.000 sur septem.	à 4.925	20.000 —	4.925
15.000 —	4.95	45.000 sur janvier	à 4.85
10.000 sur octobre	à 4.90	5.000 —	4.90
20.000 sur novem.	à 4.86	5.000 sur février	à 4.825
5.000 —	4.875	10.000 —	4.85
10.000 sur décemb.	à 4.85	...... —	......

Total de la journée : 195,000 kilos.

ANVERS. — Tendance calme. — Total: 240,000 k.

Juin	30,000 kilos	Décembre	30.000 kilos
Juillet	40,000 »	Janvier	60.000 »
Août	10,000 »	Février	20.000 »
Septembre	45,000 »	Mars	30.000 »
Octobre	5.000 »	Avril	0.000 »
Novembre	25,000 »	Mai	15.000 »

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing Jour	Précéd.	ANVERS Jour	Précéd.	COTONS LE HAVRE Ouver.	Clôt.
Juin 1900	4.87 1/2	4.92 1/2	4.72 1/2	4.75 ./.	60 12	59 75
Juillet	4.85 ./.	4.90 ./.	4.72 1/2	4.75 ./.	59 75	59 37
Août	4.90 ./.	4.97 1/2	4.75 ./.	4.77 1/2	59 50	59 00
Septembre	4.92 1/2	5.02 1/2	4.80 ./.	4.80 ./.	58 37	57 75
Octobre	4.90 ./.	4.97 1/2	4.80 ./.	4.82 1/2	55 80	55 00
Novembre	4.85 ./.	4.97 1/2	4.80 ./.	4.82 1/2	52 50	52 00
Décembre	4.85 ./.	4.95 ./.	4.80 ./.	4.82 1/2	51 00	50 50
Janvier 1901	4.85 ./.	4.95 ./.	4.80 ./.	4.82 1/2	50 00	49 50
Février	4.85 ./.	4.92 1/2	4.80 ./.	4.82 1/2	49 75	49 25
Mars	.... ./.	.... ./.	4.80 ./.	4.82 1/2	49 50	49 00
Avril	.... ./.	.... ./.	4.80 ./.	4.82 1/2	49 37	49 ..
Mai	.... ./.	.... ./.	4.80 ./.	4.82 1/2	49 37	49 ..

Le Havre, 18 juin. — *Télégramme de M. G. Degoy.* — Marché irrégulier. Ventes 1900 b.

Juin à août 155, septembre à décembre 136,50, janvier à mai 134,50.

MOUVEMENT MARITIME

Lainier, Linier et Cotonnier

Le steamer « Amiral Aube », parti de Monte-Video, le 14 juin, à destination de Dunkerque, est porteur de 1200 balles laines pour Roubaix-Tourcoing. — Le steamer français « Cordouan » est parti de Monte-Video, le 25 mai, est passé à Las-Palmas le 13 juin, à destination de Dunkerque, avec des laines pour Roubaix-Tourcoing.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

TOURCOING-BETHUNE. — La date de cette grande course régionale approche et les engagements affluent depuis quelques jours. C'est que la société organisatrice a fait des sacrifices énormes pour donner cette année, toute satisfaction aux vélocipédistes de la région. Il n'est plus fait de distinction entre les coureurs professionnels amateurs vétérans et Juniors et pour répondre au désir de la majorité des cyclistes de la contrée qui ne font pas des courses une profession ; l'Union vélocipédique Tourquennoise s'est affranchie complètement de la tutelle de l'U.S.F.S.A. et de l'U.V.F. de la sorte il n'est pas besoin d'aucune licence pour participer à Tourcoing-Béthune. Il y a deux catégories de coureurs. 1re. Internationale. — Tous coureurs sans distinction. 2e. Régionale-Nord et Pas-de-Calais. — Tous coureurs. Ne pourront courir en seconde catégorie les coureurs dénommés jadis séniors et ceux actuellement de première série juniors : Egalement les lauréats 1er et 2e des courses précédentes Tourcoing-Béthune et autres courses de fonds de même importance. Voici la liste des prix offerts : Première catégorie 150, 100, 75, 50, 35, 25, 15. — Seconde catégorie. — 125, 80, 70, 60, 50, 40, 30, 25, 20, 15, 10. Primes supplémentaires aux coureurs Tourquennois pour la seconde catégorie : 25, 20, 15, 10, 10, 10, 5. La liste des engagements sera close strictement le 4 juillet à minuit. Un grand carrousel vélocipédique aura lieu le 15 juillet. Les inscrits de Tourcoing-Béthune auront droit à une mise gratuite.

SPORTS

CONCOURS INTERNATIONAUX DE PARIS. — C'est le mois prochain qu'auront lieu à Paris les courses à pied et les concours athlétiques internationaux organisés à l'occasion de l'Exposition Universelle. Ces réunions mettront en présence sur la célèbre piste du Racing-Club de France au Bois de Boulogne, les plus fameux athlètes du monde entier. Elles s'annoncent comme la plus importante manifestation de ce genre qui se soit jamais produite depuis la renaissance de l'éducation physique et laisseront loin derrière elles sinon par la grandeur du cadre et la magie du souvenir du moins par l'intérêt d'un spectacle sportif unique les jeux olympiques célébrés au Stade d'Athènes en 1896, devant un parterre de rois et de princes et qui eurent un si grand retentissement. Les concours pour professionnels commenceront le 1er juillet, ceux pour amateurs le 14 juillet, chaque série durera une semaine. C'est l'Union des Sociétés Françaises et Sports Athlétiques, 229, rue St-Honoré, qui a été chargée par le ministre du commerce de l'organisation de ces concours.

POUR BIEN VOIR L'EXPOSITION

Les guides de l'Exposition ne manquent pas ; mais quel est le plus substanciel, le plus complet et le plus pratique ? Quel est celui qui offre le plus d'avantages à ses acheteurs ? Certainement, le PARIS-EXPOSITION publié par l'« Almanach-Hachette » et mis en vente à la Librairie du « Journal de Roubaix ».

Le PARIS-EXPOSITION-HACHETTE s'adresse à toutes les bourses ; il indique la manière de vivre à Paris avec le budget le plus restreint. C'est le seul Guide qui donne les prix des restaurants populaires.

Le GUIDE DE L'EXPOSITION publié par l'Almanach Hachette offre à ses acheteurs tant de primes et d'avantages qu'il est impossible de rêver un Guide plus avantageux ; c'est le Guide qui rapporte au lieu de coûter.

1 plan d'ensemble en couleur, 16 plans partiels, 250 gravures, 35 bons donnant droit à des faveurs dans des restaurants ou à des entrées à prix réduit dans les principales attractions de l'Exposition et dans des théâtres de Paris, sont contenus dans le PARIS-EXPOSITION-HACHETTE, et font de ce volume de 512 pages qui ne coûte que 1 fr. 35, le véritable Guide gratuit de Paris et de l'Exposition. Pour le recevoir franco, ajouter 0,40 centimes pour le port.

Le Guide PARIS-EXPOSITION-HACHETTE sera non-seulement le Manuel indispensable des voyageurs à Paris et des visiteurs de l'Exposition, mais un livre qu'on relira et qu'on gardera, et qui a sa place dans les bibliothèques et les familles, à côté de cette admirable petite encyclopédie populaire : l'« Almanach Hachette ».

Un homme trouvé écrasé sur la voie ferrée

A LYS-LEZ-LANNOY

Il y a eu probablement suicide. — L'identité du malheureux n'est pas établie.

Dans la soirée de lundi, on a trouvé à Lys-lez-Lannoy le cadavre d'un inconnu qui avait été broyé par un train. L'enquête sommaire faite aussitôt par les autorités fait croire qu'il y a eu presque sûrement suicide. Voici des détails complets.

Une lugubre trouvaille

Lundi soir, le train qui arrive de Roubaix-Wattrelos en gare de Lannoy à 5 heures 25, passait à trois cents mètres environ du passage à niveau des Trois Ponts, près de la ferme connue sous le nom de « Cense de l'Espierre » sur le territoire de Lys quand tout-à-coup, le mécanicien aperçut sur la voie parallèle le corps d'un homme étendu sur les rails. Il stoppa aussitôt et put constater qu'en effet, un malheureux avait été broyé par un train.

Sans plus s'attarder le mécanicien remit son train en marche et, arrivé à Lannoy, informa le chef de gare de la lugubre trouvaille qu'il venait de faire.

Les autorités averties — État lamentable de la victime

Le chef de gare de Lannoy s'empressa d'avertir M. Boutemy, maire de la commune de Lys, qui arriva bientôt, suivi du garde-champêtre à l'endroit où avait été découvert le cadavre. L'inconnu se trouvait dans un état lamentable. La locomotive du train qui passe à Lannoy, venant d'Ascq, à 6 h.14, l'avait complètement broyé dans le sens de la longueur. Toute la partie droite du corps ne formait plus qu'une bouillie sanguinolente, plus de trace de crâne ni de cervelle, la cuisse et la jambe gauches, les deux pieds étaient affreusement déchiquetés. C'était un horrible spectacle.

La gendarmerie de Wattrelos arriva bientôt, elle aussi, pour commencer son enquête de même que M. le docteur Wartel appelé à faire les constatations médico-légales.

Le signalement du malheureux

Aucun papier pouvant établir l'idendité de la victime ne fut trouvé dans ses poches. L'on ne découvrit sur lui qu'une somme de 50 centimes en billon.

Voici le signalement de cet infortuné : taille, 1 m. 62 environ, forte corpulence, cheveux courts, moustache de couleur châtain-roux, très fournie et frisée, signe particulier, cicatrice ancienne causée par un abcès au coude droit. L'inconnu portait comme vêtements, une chemise en coton à rayures rouges et bleues et un costume encheviotte noire. Il avait des chaussettes grises et de grosses bottines ferrées. Autour des reins il portait une ceinture en cuir, réparée avec deux rivets et une chaîne en cuivre sans montre était accrochée au gilet. Non loin du corps, on a trouvé un chapeau portant à l'intérieur les noms de villes suivants : Lille, Amiens, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes.

Cet individu paraît âgé de 45 à 50 ans.

Les constatations terminées, le cadavre a été transporté à la mairie.

Au cours de l'enquête ouverte aussitôt par le garde et la gendarmerie, l'on a appris que cet infortuné avait été vu, durant l'après-midi, dans plusieurs maisons, où il a déclaré qu'il souffrait d'une maladie de poitrine et que depuis un certain temps il était sans travail. Il n'était pas ivre. Le cadavre ayant été trouvé à un endroit qui n'est pas un lieu de passage, l'on a donc tout lieu de supposer que l'inconnu a, par désespoir, mis fin à ses jours.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes

Les troubles de dimanche

L'émotion causée par les lamentables scènes qui ont marqué si tristement la journée de dimanche, à Roubaix, a été considérable.

Il n'était question, lundi, non-seulement dans notre ville, mais encore à Tourcoing, Lille, et dans toute la région, que des troubles sanglants, provoqués par les révolutionnaires et réprimés avec si peu de vigueur par la police locale.

Nous doutons fort qu'il se soit rencontré beaucoup de personnes assez sectaires, ou assez peu clairvoyantes, pour approuver la conduite odieuse des perturbateurs et des lâches agresseurs. Nous croyons, au contraire, que les actes inqualifiables dont furent victimes les catholiques roubaisiens, ont été sévèrement jugés par tous les honnêtes gens.

Roubaix avait déjà, au point de vue des mœurs politiques, une réputation peu enviable. Grâce aux collectivistes, les périodes électorales revêtent, chez nous, un caractère beaucoup trop américain.

La lutte électorale n'est pas ici une simple figure : pour faire triompher son opinion, on ne se bat pas seulement avec la parole et le bulletin de vote, mais le coup de poing et le couteau jouent, maintenant, un rôle important.

Des événements récents ont prouvé, aux membres de la minorité du Conseil municipal, qu'une connaissance sérieuse de la boxe et du bâton leur serait d'une incontestable utilité.

Cependant, jusqu'à présent, les Roubaisiens qui n'avaient pas l'avantage (?) de remplir une fonction élective, jouissaient encore d'une liberté et d'une sécurité relatives. En plein jour, dans le centre de la ville, ils pouvaient aller et venir sans crainte d'être insultés ou de se faire écharper. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi : pour toute une catégorie de citoyens la liberté de la rue n'existe pas.

Les révolutionnaires organisent publiquement des manifestations tumultueuses ou inconvenantes : la police les protège.

Les catholiques, les hommes d'ordre, veulent traverser les rues, formés en cortège, pour affirmer leur droit : la police n'arrive pas à empêcher quelques énergumènes de les injurier ou de les frapper.

Franchement, cette situation est étrange.

Et il se trouve des journaux pour trouver cette situation toute naturelle.

Les suppléments roubaisiens des feuilles radicales et socialistes de Lille, ont publié hier, à propos des faits de dimanche, des récits presque identiques dans le fond et dans la forme et qui avaient surtout un caractère commun : la mauvais foi.

Naturellement, les organes de l'« alliance » prennent ouvertement parti pour les assommeurs contre leurs victimes. Pour ces défenseurs des droits de l'homme et du citoyen, tous les collectivistes, les anarchistes et autres révolutionnaires, avaient parfaitement raison d'insulter les prêtres, de frapper les femmes et les enfants, de blesser les agents. Ce sont les catholiques qui avaient tort de se trouver dans la rue, ce sont eux les provocateurs, les fauteurs de désordre.

N'ayant pas la même façon de comprendre la liberté, nous ne discuterons pas avec les journaux en question.

Au surplus, puisqu'ils semblent revendiquer comme leurs les perturbateurs de dimanche, pourquoi les contredirions-nous ?

LOUIS ROBICHEZ.

NOUVEAUX DÉTAILS

Une nouvelle arrestation. — L'état des blessés. — La journée de lundi. — Un chansonnier catholique victime d'une inqualifiable agression. — Les « Chevaliers de la Croix » aux prises avec quelques collectivistes

Les regrettables incidents qui ont marqué la journée de dimanche ont été si nombreux, ils se sont produits sur des points de la ville si différents, que plusieurs d'entre eux n'ont été connus que fort tard.

Il en est ainsi de la manifestation qui a eu lieu place Notre-Dame. Après la dislocation du cortège sur la Grande Place, un petit groupe composé de la fanfare catholique « La Liberté » et d'une centaine de manifestants, se rendit par les rues du Pays et de la Fosse-aux-Chênes à la place Notre-Dame. Du haut du perron de l'église, M. le chanoine Evrard, doyen de la paroisse, donna à la foule la bénédiction du Saint-Sacrement après le chant du « Tantum ergo ».

Quelques individus qui avaient suivi les catholiques jusque là, se livrèrent alors à une manifestation hostile. Des coups furent échangés. L'arrivée de la police ramena le calme.

Une arrestation pour violences sur un prêtre

Nous avons narré tout au long l'inqualifiable agression dont deux vicaires de la paroisse Sainte-Elisabeth, MM. les abbés Havez et Tacquet, ont été victimes de la part des révolutionnaires, dimanche, vers une heure de l'après-midi. Il nous faut ajouter, par contre, que ces deux ecclésiastiques ont reçu, de leurs paroissiens, dans la rue de Lannoy jusqu'à leur entrée au presbytère de nombreuses marques de sympathie.

L'individu qui avait donné à M. l'abbé Tacquet un coup de tête, et non de casse-tête, comme on l'avait dit, dans la poitrine, a été arrêté sur le champ et écroué au poste du troisième arrondissement. C'est un peigneur, Félix Delobbe, âgé de 22 ans, qui demeure rue Voltaire, 94. Dans la journée de lundi, il a été interrogé par M. Squivée, commissaire de police et confronté avec sa victime. Il sera poursuivi sous l'inculpation de coups et blessures.

L'enquête de la police

Lundi également, M. Chaîne, commissaire chef de la sûreté, a ouvert une enquête sur les faits qui ont motivé l'arrestation de Camille Dhooghe, le jeune homme inculpé de violences sur la police. Cet individu a avoué avoir frappé l'agent de sûreté Deschildre au moment où ce dernier empoignait le contre-manifestant qui avait assommé le sous-brigadier de sûreté Réville. L'enquête n'a donc pas été longue.

Camille Dhooghe a été conduit lundi après-midi par la gendarmerie, à Lille où il a été écroué à la maison d'arrêt à la disposition du procureur de la République.

Une autre enquête a été ouverte sur le cas de M. Pierre Lestienne, à qui plusieurs provocateurs révolutionnaires reprochaient d'avoir frappé l'un de leurs amis, Richard Vanderick. Cette enquête a tourné à la confusion des accusateurs qui ne sont pas parvenus à prouver les faits qu'ils avançaient. M. Pierre Lestienne a donc été mis complètement hors de cause.

L'état des blessés

Les blessés ont été encore plus nombreux qu'on ne le croyait, mais la plupart n'ont reçu fort heureusement que des contusions sans gravité. Tous ceux que nous avons pu voir sont dans un état très satisfaisant.

LA JOURNÉE DE LUNDI

Une lâche agression

La néfaste journée de dimanche a eu malheureusement un lendemain, Quelques assommeurs révolutionnaires, non contents des violences commises par eux la veille, ont attaqué, dans la matinée de lundi, un ouvrier sans défense, connu comme catholique militant. Vers neuf heures et demie, M. Napoléon Boncourt, âgé de 39 ans, ouvrier ponceur, travaillant chez M. Jénicot, rue de la Gare, et, à ses heures, chansonnier catholique, allait faire une course pour son patron chez un graveur. Arrivé à l'angle des rues Pellart et du Pays, il fut soudain attaqué par cinq révolutionnaires, qui le prenant à la gorge, le terrassèrent.

Cet acte odieux avait été aperçu par plusieurs passants dont quelques membres de l'« Union catholique » qui vinrent dégager le malheureux, pendant que ses agresseurs prenaient prudemment le large. M. Napoléon Boncourt portait au cou des ecchymoses ; il reçut des soins dans un estaminet voisin.

DANS LA SOIRÉE

Un provocateur collectiviste mis en fuite

On se rappelle que le drapeau des « Chevaliers de la Croix » avait dû être, dimanche, porté dans l'épicerie de M. Morelle-Scarcériau, Grande-Rue. C'est là, que, lundi soir, cette société est allée le chercher en groupe.

Les « Chevaliers de la Croix », étaient une quarantaine. Arrivés chez M. Morelle-Ccarcériau, ils offrirent un bouquet à leur porte-drapeau, M. Casimir Cautillon, en le félicitant de l'énergie qu'il avait montrée dans la défense des couleurs nationales confiées à sa garde. Puis la société regagne son local de la rue Pellart, drapeau en tête. Sur leur passage, ils furent fréquemment applaudis.

Devant la place de la Liberté ils firent la rencontre du chanteur ambulant collectiviste Bacrot, qui, la veille, s'était signalé dans les rangs des contre-manifestants. Bacrot était en compagnie de plusieurs de ses amis. A la vue des « Chevaliers de la Croix », les révolutionnaires organisèrent une manifestation hostile, ils accompagnèrent la société, jusqu'à la rue Pellart en chantant l'« Internationale » et en proférant des injures.

Devant leur local, les « Chevaliers de la Croix », ayant chanté un vivat, furent encore grossièrement insultés. Mis à bout par ces provocations, les jeunes gens donnèrent alors la chasse au chanteur Bacrot et à sa bande qui prirent le parti de fuir dans la direction de la rue du Collège. Un car électrique s'y trouvait justement arrêté. Harcelé par les « Chevaliers de la Croix » il agitait éperdument la sonnette du car pour le faire mettre en route. Enfin, il put fuir en déclarant qu'il allait revenir bientôt avec du renfort. En effet, on le revit, peu après, dans le quartier mais il n'était pas parvenu à trouver les camarades qui devaient exterminer jusqu'au dernier ses adversaires. Les témoins de cette scène ont bien ri de la « conduite » faite au chanteur collectiviste.

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR. — Mlle Galzaudat, directrice de troisième classe de l'école normale supérieure de Clamecy, est nommée directrice même classe, de l'institut Sévigné, en remplacement de Mme Coulbaux, admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

LES SOUTIENS DE FAMILLE. — Voici la liste des soutiens de famille désignés par le conseil de révision départemental.

Roubaix-Est. — Achille Bourgeois, Paul Gatoux, Henri Descamps, Jules Margry, Maurice Hanscotte.

Roubaix-Nord. — Paul Flahaut, Arthur Salembier, Henri Baiser, Louis Houzet, Paul Depoorter, Edouard Vanmulen.

Roubaix-Ouest. — Albert Prouvost, Flory Florin, Auguste Vincent, Jules Deyghers.

EN FAVEUR DES AVEUGLES. — L'Association Valentin Hauy pour le bien des aveugles, avenue de Breteuil, Paris, organise une grande loterie, destinée à combler l'écart entre ses recettes assurées et ses dépenses prévues pour l'année courante, écart qui s'élève au chiffre énorme, pour elle, de 30.000 francs.

C'est qu'en effet, le champ d'action de cette bienfaisante société s'élargit tous les jours. Tous les jours, elle voit venir plus nombreux les déshérités qui attendent d'elle aide et secours. La diversité des besoins de ses protégés de tout âge, de tout sexe, de toute condition a donné tout naturellement naissance à la diversité des œuvres. Education des enfants, apprentissage des adultes, placement des travailleurs, hospitalisation des vieillards, bibliothèque, vestiaire, etc. Nous sommes persuadés, que tous ceux que peut toucher la pensée de la cécité et des malheurs qu'elle entraîne pour l'ouvrier et l'indigent, s'empresseront de s'associer à la belle et lourde tâche assumée par l'Association, en lui prenant des billets de loterie, non pas seulement un, mais dix et plus s'ils le peuvent. Que chacun se dise que bien des cœurs souffrants attendent avec anxiété les résultats de cette loterie, d'où dépend en partie leur sort.

Nous sommes heureux de pouvoir assurer à nos lecteurs que, même à un point de vue tout personnel, ils n'auront pas à regretter les sommes placées dans cette œuvre. La liste excessivement nombreuse des lots réunis, nous semble des plus séduisantes. Citons parmi les lots les plus marquants : Diamant valant 1000 francs, remboursable à la volonté du gagnant ; piano Oury, catalogué 1000 francs ; tableau de maître, valeur 1000 francs ; obligaton de la ville de Paris et autres valeurs, objets en Sèvres, et d'autres lots d'importance.

L'Association sera on ne peut plus reconnaissante aux personnes qui voudront bien lui fournir des lots, et demander des billets pour elles et leurs relations Les billets non placés seront repris sans difficulté par M. Pivain, accordeur, 59, rue du Trichon, à Roubaix. à qui on peut adresser toutes les communications relatives à la loterie. Les billets sont à 1 franc.

AU CLUB HIPPIQUE DE ROUBAIX. — La fête hippique militaire de dimanche prochain, réunira à Roubaix un grand nombre d'officiers de toutes armes et promet d'être très brillante. Tous les officiers qui ont pris part au dernier concours ont promis leur adhésion à cette fête. Le programme comprend des exercices aussi intéressants que variés. Citons entre autres le « Prix de Rubans », qui consiste à enlever, en sautant les obstacles, des flots de rubans suspendus ; et aussi le grand Prix de Roubaix, (sauts par quatre), qui sera sans contredit le clou de la réunion ; le Club Hippique de Roubaix et le Concours Hippique de Paris sont les seules sociétés possédant les éléments nécessaires pour faire exécuter cette épreuve extraordinaire.

A l'occasion du concours de dimanche, la Cie des Tramways organise un service spécial : Départ de place de Lille, toues les 1/2 heure, et de la place de Roubaix toutes les 5 minutes.

LA GREVE DES TISSERANDS. — Lundi matin, 13 tisserands en grève de l'établissement de MM. Prouvost frères et Barenne, rue d'Hem, ont repris le travail. A la rentrée d'une heure, 17 autres grévistes ont regagné l'atelier.

UN DOUBLE SAUVETAGE. — Dans l'après-midi de dimanche, vers trois heures, deux enfants de la cour des Quinze-Ballots, Grande-Rue, Marie Borné, âgée de 4 ans et demi, et un petit garçon de 6 ans, jouaient sur le quai de Brest. Au cours de leurs ébats, tous deux tombèrent à l'eau ; ils se seraient noyés sans l'intervention de deux courageux sauveteurs, MM. Nys et François Vanhoeke, ce dernier ouvrier fondeur, âgé de 30 ans, demeurant Grande-Rue, 202, qui se jetèrent dans le canal et en retirèrent les deux enfants.

ARRESTATION D'UN EXPULSE. — La police a arrêté, lundi soir, vers six heures et demie, un électricien dans des circonstances curieuses.

Louis Pador, ouvrier électricien, âgé de 31 ans, natif de Tournai, qui vit séparé de sa femme depuis huit mois, était venu de Bruxelles pour obtenir des explications de cette dernière. Il se rendit chez elle, rue du Trichon, et y trouva l'ami de sa femme. Une discussion violente suivit et des coups furent échangés. Des agents informés, ayant appris que Louis Pador était sous le coup d'infraction à un arrêté d'expulsion, l'ont arrêté et écroué au dépôt. Cet individu est en outre déserteur belge.

OUTRAGES A LA POLICE. — Un journalier, Louis Béghin, âgé de 20 ans, demeurant rue Sainte-Elisabeth, se trouvait, dimanche après-midi, rue de Lannoy, en état d'ébriété. Comme il était une cause de scandale pour les passants, l'agent de sûreté Gautier lui fit une observation. Mal lui en prit, car il fut grossièrement injurié.

Pour mettre fin à cette scène scandaleuse, l'agent a arrêté Louis Béghin et l'a écroué au dpéôt de police du 3e arrondissement.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un homme de peine du peignage de l'Epeule, Victor Boucherie, âgé de 20 ans, demeurant à Wasquehal, a été blessé à la tête, par un morceau de tôle. M. le docteur Lepers, qui a examiné le blessé, lui a prescrit quinze jours de repos.

— Henri Boussemart, homme de peine, âgé de 34 ans, demeurant rue de l'Alma, fort Frases, s'est fait une entorse au pied gauche, en descendant d'un monte-charge. L'ouvrier, qui est occupé dans l'établissement de M. Auguste Lepoutre, devra subir un mois de repos.

— L'un des ouvriers de M. Louis Deroubaix, marchand de vieux métaux, a été blessé au pied gauche, par la chute d'un batis de métier, qu'il était occupé à briser. Le blessé, Joseph Desmet, âgé de 39 ans, demeurant rue Watt, cour Thiers, devra subir quinze jours de repos ordonnés par M. le docteur Delecœuillerie.

— A la filature de MM. Alfred Motte et Cie, une bâcleuse, Léonie Hallez, âgée de 16 ans, demeurant rue Magenta, a eu l'index de la main droite, écrasé par les peignes de son métier. M. le docteur Godefroy, lui a prescrit quinze jours de repos.

— Au peignage de la Société anonyme de la rue d'Alger, un homme de peine, Julien Devos, âgé de 37 ans, demeurant à Saint-Genois, s'est fait une entorse au pied droit, pendant son travail. Il devra subir quelques jours de repos ordonnés par M. le docteur Froidure.

— Une soigneuse de la teinturerie de MM. Gralois, en voulant retirer un bout de laine d'un métier en marche, a eu l'auriculaire de la main droite, écrasé. La blessée, Adeline Vampoucke, âgée de 19 ans, demeurant rue de la Balance, devra subir dix jours de repos prescrits par M. le docteur Dubar.

— Un tisserand, Mathias Verghot, âgé de 45 ans, demeurant rue Alfred Motte, s'est blessé à la jambe droite en tombant en bas de son métier. L'ouvrier, qui travaille dans l'établissement de M. Auguste Lepoutre, fabricant, a été l'objet des soins de M. le docteur Druesne, qui lui a prescrit dix jours de repos.

— L'un des monteurs de l'atelier de construction de M. Crépelle-Fontaine, a été blessé au pied gauche, par un rouleau en bois, tandis qu'il travaillait auprès d'une chaudière. M. le docteur Bullenghien a examiné le blessé, Alphonse Aerschot, âgé de 38 ans, demeurant rue de la Guinguette, et lui a prescrit huit jours de repos.

— En soulevant un panier rempli de bobines, un ouvrier de la filature de coton de M. Albert Masurel, s'est blessé. M. le docteur Derville a examiné le blessé, Emile Aerens, âgé de 40 ans, demeurant rue de la Guinguette, et lui a ordonné quelques jours de repos.

— Hippolyte Sherperel, âgé de 17 ans, demeurant rue du Gros-Saule, travaillant pour le compte de M. Motte, Delescluse frères et Cie, a été blessé à l'index de la main droite, par suite de la chute d'un cylindre. Il devra subir quelques jours de repos prescrits par M. le docteur Dubar.

— Un tisserand de l'établissement de M. Florimond Wattel, fabricant, s'est contusionné le poignet droit, pendant son travail. M. le docteur Lherbier, qui a examiné le blessé, Albert Lauwerier, âgé de 35 ans demeurant à Watrelos, lui a prescrit huit jours de repos.

— Jean Debrabander, chauffeur, âgé de 45 ans, demeurant rue des Filatures, a été brûlé à la figure par un jet de vapeur. L'ouvrier qui est occupé chez M. Bernard, triturateur de bois de teinture, devra subir quelques jours de repos prescrits par M. le docteur Lepers.

IL EST TEMPS ! PLUS QUE TEMPS de penser au beurre de provision Les ménagères feront bien de se hâter. C'est une économie réelle que le beurre de conserve, qui se paie, en ce moment, 1 franc de moins au kilog que le beurre d'hiver. La laiterie d'Oostcamp garantit ses beurres de bonne conservation — et les livre dans les meilleures conditions — pour les prix, s'adresser rue du bois, 13. Beurre salé en détail, délicieux, 2 fr. 90 beurre frais, 3 fr. 30.

Fromage blanc délicieux : le kil., 0 fr. 40 ; la livre, 0 fr. 20 ; la demi-livre, 0 fr. 10. A partir de 8 heures du soir, le fromage blanc restant en magasin sera vendu 0, 30 le kilog ; 0 15 la livre. Le fromage blanc arrive frais tous les jours.

REPASSEUSES, vous pouvez exercer votre métier d'une façon *rapide, économique*, sans souffrir de la chaleur de l'été, en faisant installer chez vous un appareil à gaz. S'adresser à la Compagnie du gaz, où vous trouverez tous les appareils spéciaux pour le repassage. 69718d

Pour l'achat d'un piano, adressez-vous de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, Roubaix. 6745

3e ÉDITION

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL)

LA CONSTRUCTION D'UN BASSIN DE MAREE AU PORT DE BOULOGNE

Paris, 18 juin. — M. Boudenoot a déposé ce soir, en séance, son rapport sur le projet de loi concernant la déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'un bassin de marée au port de Boulogne, et l'acceptation des offres de concours de la Chambre de commerce et de la ville de Boulogne.

UN PERE MEURTRIER DE SON FILS

Saint-Gaudens, 18 juin. — Hier soir, à Clarac, dans le canton de Montrejeau, à la suite d'une violente discussion d'intérêt, un nommé Bate, âgé de 75 ans et son fils, âgé de 38 ans, en sont venus aux mains. Le père, poursuivi jusque dans sa chambre, saisit un revolver et fit feu à deux reprises. Le fils a été atteint au sein et à l'aine. Il est dans un état désespéré.

L'INSURRECTION DANS LA GUINEE ANGLAISE

Londres, 18 juin. — Les nouvelles de l'Afrique occidentale sont de plus en plus mauvaises. La situation de Comassie est désespérée. On confirme que le Gouverneur a essayé de faire sous un déguisement. La colonne de secours du colonel Wilcox a été repoussée, L'insurrection gagne Sierra Léone et Gambie.

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

LA PRISE DES FORTS DE TAKOU

Berlin, 18 juin. — Un télégramme du consul d'Allemagne à Ché-Fou, reçu aujourd'hui vers midi, à Berlin, est ainsi conçu :

Cette nuit, un bateau torpilleur japonais venant de Takou, a apporté les nouvelles suivantes : Les Chinois ont brûlé des torpilles dans le fleuve à Takou et ont appelé des troupes de Chan-Kai-Kouan. Les commandants étrangers se sont réunis à bord du vaisseau amiral russe et ont adressé au commandant des forces de Takou cet ultimatum : retirer leurs troupes avant deux heures de l'après-midi le 17 juin.

Comme réplique, les forts ouvrirent le feu à une heure du matin. Les vaisseaux allemands, russes, français, anglais et japonais y répondirent immédiatement. Ce bombardement dura sept heures. A la suite de cette attaque combinée, des forts furent pris. Pendant l'assaut, une des vaisseaux de guerre allemands a perdu trois hommes et a eu sept blessés.

On rapporte que deux vaisseaux anglais ont sombré dans le fleuve entre les forts. On sait que la ligne télégraphique et la voie du chemin de fer sont détruites entre Takou et Tien-Tsin. A celà il faut ajouter que les communications par eau sont également compromises. Les établissements étrangers à Tien-Tsin sont canonnés par les Chinois.

On n'a aucune nouvelle des détachements envoyés à Pékin, ni de la légation allemande de cette ville.

Tché-Fou, 18 juin. — C'est après avoir fait sauter la poudrière chinoise, que les flottes étrangères auraient occupé les forts de Takou. Le navire de guerre anglais « Algérie » a reçu des avaries. Il y a eu 6 blessés, dont deux officiers. Tout calme ici. On dit que la Russie et le Japon débarquent un grand nombre de soldats.

LE MINISTRE DE CHINE A PARIS AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Paris 18 juin. — Un rédacteur de l'Agence Nationale qui s'est présenté cette après-midi à la légation de Chine, a recueilli les déclarations suivantes : L'entrevue de S. E. Ye-Kong avec M. Delcassé a eu lieu aujourd'hui à 2 heures au ministère des affaires étrangères. Dès qu'il a été mis au courant de la situation, le ministre de Chine s'est empressé d'accéder à l'invitation que lui a faite M. Delcassé. Aussitôt rentré à la légation, le ministre a rédigé une dépêche à S. E. Foung Fang, vice-roi à Yunnam-Fou. Dans cette dépêche expédiée entre 5 et 6 heures, le ministre lui explique que, par suite de l'impossibilité de télégraphier à Pékin, il a cru devoir communiquer directement avec le vice-roi et que celui-ci sera tenu responsable par le gouvernement français de la vie de tous les Français à Yunnam-Fou.

Le ministre a, en outre, instamment recommandé au vice-roi de faire tous ses efforts pour protéger les réfugiés.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

UN ENGAGEMENT. — UNE DEPECHE DE LORD ROBERTS

Londres, 18 juin. — Lord Roberts télégraphie de Prétoria 8 heures 25 matin, le 16 juin, les détails suivants sur l'engagement qui s'est produit le 14, près de la rivière Zand :

« 800 Boers, armés de trois canons, ont attaqué notre poste de ZandRiver de bonne heure, dans la matiné du 14.

« Le généralKnox qui se trouvait à Kronstadt, se porta aussitôt sur les lieux et chassa les Boers qui eurent 14 morts et 3 blessés. Nos pertes ont été de 3 morts dont un commandant et de 9 blessés, dont un officier. Un lieutenant est mort des suites de ses blessures. Un capitaine de lanciers manquant depuis le 11 juin, est blessé et prisonnier. »

Le correspondant du « Morning-Post » à Bloemfontein télégraphie que, dans cet engagement, le colonel Seymour a été tué.

COTONS AMERICAINS

New-York, lundi 18 juin.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK ce jour	précédente	NEW-ORLÉANS ce jour	précédente
Juin	8.62	8.57	8.98	8.93
Juillet	8.64	8.60	8.99	8.99
Août	8.36	8.33	8.38	8.36
Septembre	7.89	7.84	7.71	7.67
Octobre	7.69	7.65	7.41	7.38
Novembre	7.57	7.53	7.32	7.29
Décembre	7.56	7.51	7.32	7.28
Janvier	7.57	7.53	7.32	7.29
Février	7.59	7.54	7.34	7.31
Mars	7.61	7.57	7.37	7.34
Avril	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
Ports des Etats-Unis	2.800 b.	1.100 balles.
Ports de l'intérieur	0.000 »	300 »

Dernières nouvelles régionales

UNE TENTATIVE DE MEURTRE A LILLE. — Un jeune homme de 26 ans, Désiré Fruchart, a tenté de tuer un chartetier, M. Désiré Lemort, qui lui avait défendu d'entretenir des relations avec sa belle-fille, Léonie Bouquey. Lundi matin, Fruchart s'était rendu à la maison de Léonie Bouquey; une dispute éclata, et Lemort, mit à la porte Désiré Fruchart. Quelques instants après, il se rendit dans son jardinet où il ne tarda pas à être rejoint par Fruchart qui lui demanda la permission de fréquenter Léonie Bouque. Lemort refusa; alors se passa une scène sanglante au cours de laquelle le malheureux père fut blessé grièvement.

Fruchart, voyant que ses avances étaient repoussées, tira de sa poche un énorme couteau de boucher, se jeta sur Lemort et lui fit dans le flanc gauche, au-dessus des hanches, une blessure profonde de deux centimètres et large de huit environ. Lemort tomba baignant dans son sang pendant que son meurtrier prenait la fuite. M. le docteur Desoil mandé, accourut, et, après avoir examiné soigneusement le blessé, dont l'état est assez grave, le fit transporter à l'hôpital de la Charité.

LA GREVE AUX MINES DE MEURCHIN. — La nuit de dimanche à lundi a été passablement agitée aux mines de Meurchin. A partir de deux heures du matin jusqu'à l'heure de la descente, des groupes de grévistes n'ont cessé de circuler dans toute l'étendue de la concession.

UN TERRIBLE ACCIDENT A DUNKERQUE. — Lundi matin, un terrible accident s'est produit, rue Faulconnier. Un ouvrier peintre, nommé Guillotan nettoyait la façade de la maison de M. d'Arras, notaire, quand il glissa de l'échelle sur laquelle il se trouvait et s'abattit lourdement sur le pavé, de la hauteur du premier étage. La mort a été presque instantanée.

DRAME SANGLANT A MESSINES (Belgique). — Lundi, dans la matinée, Jules Névejan, âgé de 33 ans, né à Bailleul, demeurant à Armentières, s'était rendu à Messines. Il entra à l'estaminet du Bon fermier, où son ancienne amie, Angèle Gévaert, née à Steenwerck est servante. Il était à ce moment pris de boisson. Ayant à plusieurs reprises essayé de se réconcilier avec cette jeune fille, sur le refus de celle-ci, Nevejan entra dans une violente colère et commença à briser tout ce qui se trouvait dans l'estaminet et menaça la patronne et la servante d'un couteau. Le cabaretier, Léonard Dewachter, averti de ce qui se passait, s'arma d'un revolver et descendit dans l'estaminet ; il fit feu sur Nevejan qui eut la cuisse traversée de part en part. La blessure est grave.